



Le 6 juillet à 17h00
Fête des Tourbières
> Chalet d'accueil des
tourbières

Le 25 juillet à 16h30
Don du sang
> Salle d'animation
par l'EFS

Les 3 et 4 août
Fête des myrtilles
> Cessay
par le Comité des
fêtes

1

La fête des tourbières aura lieu le 6 juillet, au chalet des tourbières à partir de 17h puis au bord de l'étang du moulin dès 21h30 pour un spectacle musical suivi d'une projection de films alimentés par un vélo.

2

Les soirées fondues d'été à la ferme de Cessay sont de retour les 10, 17 et 24 juillet ; les 14, 21 et 28 août et le 4 septembre. Réservez en ligne sur le site hello asso rubrique Comité des fêtes de Frasne.

3

La fête des Myrtilles se déroulera le 3 et 4 août avec un bal le samedi soir à la ferme de Cessay et la vente de tartes et tartelettes se tiendra sur la place Girod tout le weekend.

Réserve naturelle

Programme des animations du 10 juillet au 28 août inclus :

- Tous les lundis (sauf le 26/08) : Randonnée dans la tourbière de 9h30 à 12h.
- Tous les mardis : Sortie crépusculaire. Horaires variables.
- Tous les mercredis : Balade de découverte de 10h à 11h30.
- Tous les jeudis (sauf le 15/08) : Ateliers nature au chalet d'accueil de 14h à 16h.
- Tous les vendredis : Visite naturaliste de 10h à 11h30.

Sur inscription au point info tourisme de Frasne au 03.81.49.89.86.

Services communaux

L'accueil de la mairie du jeudi de 16h à 18h sera fermée au mois d'août.

Les services Poste seront assurés cet été aux horaires habituels.

Zumb'a Frasne

Les inscriptions sont ouvertes avec priorité aux anciennes adhérentes.

Deux séances découvertes en septembre pour les enfants de 7 à 12 ans le mercredi de 14h30 à 15h30 et pour les adultes de 19h30 à 21h au gymnase de l'école primaire à Frasne.

Contactez-les pour plus d'informations :
zumb.afrasne@outlook.fr ou
via leur page facebook.

Boule de gomme

L'ADAEJ 25 assure les services périscolaire et de loisirs, offrant des moments d'accueil basés sur un projet pédagogique élaboré par l'équipe en fonction des besoins de chaque enfant.

Le périscolaire est ouvert avant et après l'école, les mercredis de 7h00 à 18h00.

Les accueils de loisirs sont ouverts pendant les vacances scolaires : la première semaine des petites vacances sauf à Noël.

En été, du 8 au 19 juillet et du 26 au 30 août de 8h00 à 18h00.

Pour plus d'informations, contactez-les au 07.87.40.12.21.

Une ville plus belle est l'affaire de tous

Et les trottoirs aussi ... Nous considérons l'entretien des voies publiques comme une mission prioritaire dans laquelle les riverains sont invités à s'investir et plus particulièrement sur l'espace situé devant leur lieu de résidence :

- les grilles, les gargouilles et les regards qui participent à l'évacuation des eaux pluviales.
- le développement de la flore spontanée sur le trottoir devant leur domicile. Seul le désherbage manuel, mécanique ou thermique est autorisé et le recours à des produits phytosanitaires ou chimiques est donc proscrit.
- les haies donnant sur la voie publique doivent être taillées entre le 1er Août et jusqu'au 30 mars. Pour la faune, elles sont essentielles tout au long de l'année, et de manière plus cruciale au printemps et en été : époque de nidification et de reproduction.

Les jeunes aussi se mobilisent : le conseil municipal des enfants et des jeunes organise plusieurs fois par an un nettoyage du village. Le dernier s'est tenu le 18 mai, se fut un réel succès, merci à eux pour leur engagement !

Nous avons fait notre transition Zéro-Phyto en 2018, c'est pourquoi cet été, nous embauchons quatre jeunes étudiants pour assurer l'entretien des voies publiques et des bâtiments municipaux. Le coût de ces jobs s'élève à 10 000€.

Compostage public

Avec le soutien de Préal, nous ouvrons un site de compostage en septembre. Il sera situé à proximité du jardin partagé, à côté de l'EHPAD.

Tous les habitants pourront y déposer des déchets alimentaires tels que des restes de cuisine, des épluchures, des produits périmés ou non consommés.

Pour utiliser le composteur, chaque résident devra remplir et déposer à la mairie le formulaire d'inscription joint. Nous vous contacterons en septembre pour retirer votre bioseau.

Conciliateur de justice

Nous vous offrons une nouvelle permanence au sein de notre France services celle d'un conciliateur de justice.

En cas de litige, vous pouvez le saisir avant d'intenter une action en justice. Il est compétent sur les problématiques de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, etc.

Il vous reçoit sur RDV, contactez-le au préalable au 06.75.76.27.51.

Musicart's

Les inscriptions pour les nouveaux élèves commencent le 1er juillet. Les cours reprennent la semaine du 16 septembre 2024 avec une réunion de rentrée le 13 septembre à Frasne. Des sessions d'inscription sont prévues les 4, 5 et 6 septembre. L'association recherche des bénévoles et des partenariats pour enrichir le territoire à travers la musique, les chansons et la danse. Restez informé sur www.musicart-s.com ou sur Facebook : Musicart's Ecole intercommunale de musique et de danse.

Gym les Com-Com

Le club de gym propose des cours à Frasne le mardi de 10h15 à 11h15 et à La Rivière Dugeon le vendredi de 9h à 10h. Contactez-les pour plus d'informations au : 06.07.09.56.16.

Les myrtilles

La cueillette des myrtilles est interdite dans la réserve naturelle toute l'année, en revanche elle est autorisée sur le reste du territoire à partir du 1er août : 4 kg par personne et par jour.